Correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): **- (1913)**

Heft 132

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le président S. Righini présente en termes clairs et concis son rapport sur l'activité interne et externe du Comité. Le Comité est réélu à l'unanimité, malgré qu'il avait décliné toute réélection, et la Section lui a exprimé toute sa gratitude.

Il est donc composé pour le nouvel exercice comme suit :

Président : S. Righini, Klosbachstrasse, 150, Zurich.

Caissier : J. Meier, Reinacherstrasse, 4, Zurich.

Ensuite il fut procédé à l'élection d'un secrétaire permanent en la personne de *Ch. Conradin*, Signaustrasse 9, Zurich.

La partie officielle de la séance se trouvait ainsi terminée.

Ch. CONRADIN.

Correspondance.

Désirs et propositions.

Comme cela m'est arrivé souvent déjà, les trois derniers numéros de notre journal m'ont causé une déception. « Art Suisse », c'est le titre ronflant de notre revue. Chacun se figure qu'il doit trouver là tout ce qui a trait à la vie artistique en Suisse. Cependant, les derniers numéros ne donnent, à part quelques nouvelles du Comité central, rien de la vie artistique en général. Il s'est pourtant passé depuis le Nouvel-An, sur le terrain de l'art, bien des choses qui ont leur importance.

Pourquoi notre journal ne donne-t-il aucun renseignement sur les travaux de la Commission fédérale des Beaux-Arts ? De quelle façon ont été distribuées les bourses fédérales ? Quelles décisions la Commission a-t-elle prises, au sujet du monument national et de celui du général Herzog ? Quels subsides a-t-elle attribués à notre Société, à la Sécession et au Kunstverein ?

Notre journal devrait nous renseigner sur toutes ces questions. Au lieu de cela, nous sommes forcés de recourir aux journaux quotidiens, si nous voulons savoir quelque chose.

Et pendant que j'en suis à la Commission fédérale, je me permettrai de lui poser une question : Pourquoi toujours tant de mystères dans ses décisions ? Chaque année on se demande à nouveau qui a bien pu bénéficier de la bourse fédérale ; mais chaque fois le secret est gardé avec une conscience exemplaire. Il me semble à tort, du reste ; car, n'étant pas dépendante de la fortune, elle n'est pas une aumône, mais une distinction ; et les artistes ont le droit de savoir à qui elle va.

Ce mystère dans les affaires d'art est vraiment extraordinaire. Lorsqu'il se construit chez nous un fort, ou qu'on essaye une nouvelle poudre, la moindre petite feuille est au courant; mais, en matière d'art, personne n'est renseigné.

Un autre exemple de cette façon mystérieuse d'agir nous est fourni par la fondation Gottfried-Keller. On lit bien, de temps à autre, la nouvelle de l'achat d'un vieux plat d'étain ou d'une stalle sculptée ; mais sur le montant des sommes dépensées, vous ne trouverez même pas de mention dans le rapport annuel.

Pourquoi notre feuille ne nous renseigne-t-elle pas sur les expositions à Genève (par exemple Rehfous), Lausanne, Berne, Neuchâtel, Zurich (Kunsthaus, Wolfsberg), Bâle, Winterthour, Saint-Gall ? Pour en savoir quelque chose, il me faut au moins m'abonner à la *Neue Zürcher Zeitung*.

Et la vente Günzburger qui est un événement important pour la vie artistique en Suisse, notre journal n'en sait rien.

Il me semble que tous ces désirs pourraient se réaliser. Nous avons partout des membres dans les différentes parties du pays et dans la Commission fédérale qui seraient disposés à donner des renseignements ou à collaborer dans ce sens-là, et tout devrait marcher à merveille si l'on pouvait forcer ces membres à envoyer des correspondances régulières. Qu'on ne me parle pas des frais comme excuse. Ces correspondances seraient, bien entendu, gratuites. Le journal n'aurait pas besoin d'être augmenté. Il suffirait d'imprimer la liste des membres d'une façon plus serrée pour qu'il reste de la place pour les nouvelles diverses.

Donc, notre journal, à mon avis, devrait être une vraie feuille de renseignements sur toutes les questions d'art et tous les événements qui touchent à la vie artistique en Suisse.

Ainsi notre journal gagnerait en valeur, de telle façon qu'il ne serait plus seulement utile à nos membres actifs et passifs, mais qu'il deviendrait *indispensable* à tous ceux qui s'occupent d'art en Suisse.

Qu'on ne se figure pas que je veuille par ces lignes m'en prendre à notre rédacteur actuel ; il ne remplit sa charge ni mieux ni plus mal que les précédents. C'est bien plutôt un appel au Comité central.

Malheureusement, il en fut toujours ainsi, et notre journal fut toujours trop pauvre en matière ; mais cela pourrait être amélioré.

Aarau, mars 1913. Adolphe WEIBEL.

IIIe Congrès artistique international, Gand. 17-21 juillet 1913.

Le Comité permanent des Congrès artistiques internationaux nous adresse la circulaire suivante :

Bruxelles, le 12 février 1913.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous rappeler que le Congrès artistique international réuni à Rome, en 1911, a constitué un Comité permanent des Congrès artistiques internationaux dont le siège social est fixé à Paris. Cet organisme, dont les statuts ont été définitivement arrêtés par le Congrès artistique international de Paris, en 1912, a pour but de :

Servir de lien entre les Congrès artistiques internationaux ;

Préparer et organiser ces Congrès destinés à améliorer les relations entre artistes et à défendre leurs droits intellectuels, artistiques et sociaux ;

Enfin, transmettre aux gouvernements les vœux des Congrès internationaux et faire tous ses efforts pour en assurer la prise en considération et la réalisation.

Vous trouverez, annexée à la présente, la liste des vœux formulés par le Congrès de Paris sur les questions suivantes :

Règlementation du droit de copie des œuvres modernes dans les musées et réserve faite à l'artiste des droits de reproduction ;

Règlement-type des concours publics internationaux ;

Règlement-type des expositions artistiques internationales ;

Propriété artistique.

Désireux de poursuivre l'étude de ces questions, le IIe Congrès artistique international, réuni à Paris au mois de juin dernier, voulant en même temps répondre au vœu émis par la section belge du Comité permanent, a décidé que le IIIe Congrès international artistique international aurait lieu à Gand, en 1913, à l'occasion de l'Exposition organisée dans cette ville.

Nous avons, en conséquence, l'honneur de vous remettre ci-après les premiers documents arrêtés par le Comité d'organisation.

Le Congrès de Gand aura lieu du 17 au 21 juillet ; il tiendra ses assises dans les locaux du Palais des Fêtes de l'Exposition.

Le Congrès est ouvert : *a)* Aux artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs, dessinateurs, etc., pratiquant leur art ou le professant (*membres effectifs*, cotisation : fr. 10 —);

b) Aux membres du Comité permanent et du Comité d'honneur du Congrès, ainsi qu'aux membres du bureau des Sociétés artistiques adhérant au Congrès (*membres d'honneur, membres invités*, cotisation : fr. 10 —);

c) Aux personnes désireuses d'encourager l'œuvre de défense professionnelle entreprise par le Comité permanent (*membres honoraires*, cotisation : fr. 25 —);

d) Aux membres de la famille des congressistes (cotisation : fr. 5 —).

Nous espérons que vous voudrez bien adhérer au Congrès et nous retourner, dûment rempli et signé, le bulletin d'adhésion ci-joint qui est obligatoire pour tous les membres indistinctement.

En vous remerciant d'avance du concours que vous voudrez bien nous apporter, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Le Comité exécutif :

Présidents : MM. Baertsoen, Rousseau, Saintenoy.
Membres : MM. E. Blanc-Garin, Brunfaut, de Vreese, de Vriendt, Richir, Samuel.
Trésorier : M. Ph. Wolfers.
Secrétaire général : M. C. Gaspar.
Secrétaire : M. R. Sand.

Adresse postale : Congrès artistique international, 123, Rue de l'Arbre-Bénit, Bruxelles.

Expositions.

XIe Exposition Internationale des Beaux-Arts à Munich 1913.

Exposition préalable de la Section Suisse Kunsthalle, Bâle.
Du 11 au 26 avril 1913.

Exposition de la Section de Genève de la Société des P. S. et A. S.
Au Musée Rath à Genève, du 20 mars au 30 avril 1913.

Exposition Edwin Bucher, sculpteur-animalier, Paris.
Galerie Boutet de Monvel, 18, rue Tronchet, Paris. Du 27 mars au 12 avril 1913.

Turnus 1913 de la Société Suisse des Beaux-Arts.
Envoi des œuvres jusqu'au 12 avril.
Ouverture le 27 avril à Soleure.

Exposition d'avril au Kunsthaus Zurich.
Artistes de la Suisse occidentale : Neuchâtel-Vaud, du 30 mars au 27 avril 1913.

SCHOLL'S
Künstler-Magazin
Poststr. 3 Zürich Poststr. 3

Infolge günstiger Abschlüsse mit unseren Fabrikanten liefern wir künftighin unsere

Patent-
Keilrahmenteile
pro laufenden Meter zu . . . 50 Cts.

in bester Qualität ab unserm Lager. — Grosse Keilrahmen werden in kürzester Zeit angefertigt und billigst berechnet. Verlangen Sie bitte unsere neue Liste über fertige Keilrahmen, ebenso unsere Malleinwand-Muster.

D. R. W. Z.
WEIMARFARBE
hergestellt unter ständiger Aufsicht der Grossherzoglich Sächs. Hochschule für bildende Kunst, Weimar
Weimar-Farbe G. m. b. H. Weimar
Preislisten und Broschüren kostenlos
Zu beziehen in der Schweiz durch:
Schumacher, Schmidt & Co., Luzern
A. Neupert, Zürich I, Usteristr. 10

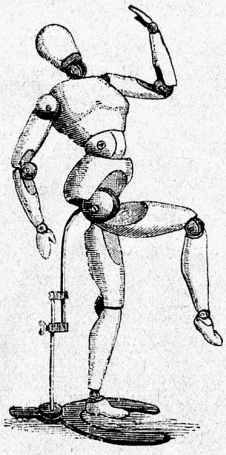

Unser neuer
Mal-Utensilien-Katalog
ist soeben erschienen und enthält
viele Neuheiten
Wir versenden denselben gratis und franko
Gebr. Scholl, Zürich
Poststrasse 3

IMPRIMERIE ATTINGER NEUCHÂTEL